

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 26 mars 2010

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET PATRIMONIALES

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 2/02

OBJET : Cession à l'association Initiatives 77 d'un logement situé à MEAUX.

- Canton : Meaux Nord.

RÉSUMÉ : Le présent rapport a pour objet la cession à Initiatives 77 d'un logement situé à Meaux anciennement affecté à la Direction Départementale de l'Équipement à MEAUX pour le prix de 170 000 €.

Dans le cadre du transfert d'une partie des routes nationales au Département, et de la nouvelle organisation qui en a découlé, certains logements anciennement affectés à la Direction Départementale de l'Équipement ont été remis au Département.

Ces logements, dont certains sont inoccupés, ne présentant pas d'intérêt pour les services départementaux, il a été proposé de procéder à leur cession.

Un de ces biens est situé 12 rue Aristide Briand à MEAUX. Il s'agit d'un pavillon de 94 m² sur un terrain d'assiette d'une surface de 384 m², cadastré section BD n° 20.

France Domaine a estimé la valeur vénale de ce bien le 29 janvier 2008 à hauteur de 205 000 € avec une marge de négociation de 10 %.

Les offres obtenues lors de consultations effectuées l'an passé se sont toutes situées largement en dessous de cette évaluation, mais France Domaine a néanmoins maintenu son prix lors d'une nouvelle consultation en mai 2009.

Afin de rendre ce bien plus attractif, l'association Initiatives 77 a été consultée pour y effectuer des travaux de remise en état dans le cadre d'un chantier d'insertion. C'est à cette occasion que l'association a estimé que ce bien pouvait répondre à ses propres besoins et qu'il pourrait, après acquisition et travaux d'aménagement, accueillir son antenne Nord qui fonctionne actuellement dans des locaux loués dans le centre de Meaux. Cette solution serait source d'économie pour l'association, comparativement à une location.

Aussi, par courrier du 7 décembre 2009, Initiatives 77 a fait connaître au Département son souhait d'acquérir ce bien au prix de 170 000 €. Le besoin de remise en état du pavillon n'étant pas contestable, cette offre, qui se situe légèrement sous la marge de négociation de 10 %, apparaît acceptable.

Aussi, je vous propose de céder cet ensemble immobilier à l'association Initiatives 77, au prix proposé de 170 000 €.

Je vous remercie de bien vouloir adopter le projet de délibération joint en annexe du présent rapport.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 2/02 des rapports soumis à la commission
n° 2 - Administration Générale et Personnel

Rapporteurs : M. ELU
Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel

M. EUDE
Commission n° 7 - Finances

Séance du 26 mars 2010

OBJET : Cession à l'association Initiative 77 d'un logement situé à MEAUX.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de France Domaine n°2009-284V0773-19 en date du 18 mai 2009,

Vu la délibération n° 7/01 du Conseil général du 1^{er} février 2010, approuvant le Budget Primitif,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel,

Vu l'avis de la Commission n° 7 – Finances,

DECIDE

Article 1: d'approuver la cession par le Département à l'association Initiatives 77 de la parcelle bâtie cadastrée à Meaux section BD n° 20, pour une surface de 384 m², comprenant un pavillon de 94 m², au prix de 170 000 €,

Article 2 : d'autoriser le Vice-Président du Conseil général désigné à cet effet, à signer au nom du Département l'acte en la forme administrative, authentifié par le Président du Conseil général, destiné à concrétiser cette cession.

LE PRESIDENT,

